Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 193

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285540

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

va mettre à contribution non seulement l'Académie, mais la cour suprême de justice d'un grand pays. Il s'agit de nos voisins de France.

Gabriel Gargan, un des derniers miraculés de Lourdes, qui avait été victime d'une catastrophe de chemin de fer à Montmoreau, a obtenu, contre la compagnie d'Orléans, à raison des suites de cet accident, reconnues incurables, une indemnité de 60.000 francs et une pension viagère de 6.000 francs. La compagnie a perdu son procès en première instance et en cour d'appel. Elle plaide en Cour de cassation pour irresponsabilité ou exagération d'indemnité ou de pension viagère. L'incurabilité de Gargan n'est pas en cause. *Le fait était scientifiquement reconnu.* Or, voilà que Gargan est miraculeusement guéri. Que va décider la Cour de cassation ? Evidemment, elle tournera la difficulté comme on tourne un cap dangereux. Ce serait pourtant l'occasion, réclamée par les libres-penseurs, de faire constater scientifiquement une guérison réputée et reconnue impossible. La cour se dérobera à cette vérification. Mais sa fuite elle-même ne peut être qu'un aveu. Formée à l'école de Renan, elle dira en fermant les yeux : « Le miracle est une impossibilité, donc il n'y a pas de miracle. Gargan était condamné, Gargan est guéri ; nous n'avons à apprécier le cas qu'au point de vue de l'indemnité pécuniaire. »

Il n'en est pas moins vrai, comme l'observe l'*Univers*, qu'il se sera passé entre les deux sentences quelque chose qui s'impose à l'attention des juges. Ceux dont l'âme n'est pas dévastée par l'incrédulité diront comme à Gabriel Gargan à qui on demandait : « Vous attendiez-vous à être guéri ? — Je savais que Dieu est le Maître Créateur. » Assurément, il n'est pas plus difficile de guérir un moribond que de créer un univers.

LETTRE PATOISE

Et y avé aine fois in jûne paysain qu'était allé po la première fois en lt velle vizaine et en péssain devain aine pharmacie et voyé in échureu dans sai caige que faissé é virie aine rue. Passe in malin pé li, mon paysain y fé, qu'asse que é fait stu li ? « Çà le commis di pharmacieu que fait des pilules. »

Mon homme gobé coli et peu continué son chemin.

Qué que anné apré ai revenié en lai velle et peu ai feu curieux d'allé revisai ce et vié encoué voue son commis, ma foi lai caige ne y étai pu, et pe lé pouche de lé pharmacie étai in pô euvié ai voi in homme qu'aivé les cheveux rouges que remué aivo aine petite pâlatte en bo dein in caquelon.

Dis voûe, qu'é zi fè té bogrement veni gros dé tchin y ne tévo vu. L'homme é cheveux roudges, se voyain dinsse lé aiccosté empoigne mon paysain pé le brai et li fo in co de pie au derrie que l'envié canardé omé lé vie, en se relevin et dié en ceux que pécévin pé li : « Le bogre ai ne veu pon qui le recouoniéssesse aivo sai tignasse roudge, ai là glorieux et méchain. »

Crépin des bottes.

Menus propos

L'Atlantique en deux jours et demi. On prétend qu'un ingénieur russe, M. Jean de Zakovenko, a inventé un bateau sous-marin capable de faire la traversée de l'Atlantique en Angleterre en deux jours et demi !

On ajoute que ce bateau, qui ferait ainsi plus de soixante nœuds à l'heure, est actuellement en construction dans les chantiers d'un port français. On verra.

* * *

Anglais et Irlandais.

Le tenor irlandais Patrick O'Mara donnait l'autre jour à Dublin une représentation de *Faust*.

Au moment où Faust et Méphistophélès allaient disparaître aux enfers, la machinerie se détraque et les deux interprètes s'arrêtent en chemin, leurs têtes seules émergeant au-dessus des planches.

Il y eut un moment d'effroi suivi d'un profond silence. Mais quand tout danger parut conjuré, un Irlandais, du haut du poulaillier, cria :

— Dis donc, Patrick, l'enfer est-il rempli d'Anglais, pour que tu ne trouves pas à te caser ?

Un fou rire accueillit cette énergique boutade.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 191 du *Pays du Dimanche* :

750. ENIGME.

Gazon.

751. HOMONYMES.

1. Hérault. — 2. Hérault. — 3. Héraut. — 4. Héros. — 5. Héro. —

752. SURPRISE.

L'argent.

753. MOTS EN CROIX.

C
A
POIREAU
O
T
T
E

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Un futur Vélocemen de la route du Doubs à Soubey ;

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Nenveville ; la *Reine* de Wyl ; Le sans-culotte de la Coulisse au Locle ; Tapin, le collégien muet à Saint-Imier ; Mariette Cicéron d'Erguel ; L'amie de la Belle-Roche au Noirmont ;

758. CHARADE.

Il faut pour faire mon *entier*,
Atteindre mon *second* et choisir mon *premier*.

759. USAGES ET COUTUMES.

LES CHAPEAUX DE FEMME

Depuis quand les femmes gardent-elles leurs chapeaux sur la tête ?

760. LOGOGRIPHE.

Tous les amis des arts, surtout de la peinture,
Au loin rejettent ma figure ;
Je suis blonde, et déplais plus foncée en couleur ;
Ma sœur, je l'avouerai, me surpasse en blancheur ;
Sans donc s'arrêter à la mine,
A d'autres traits il faut qu'on me devine.
En me décomposant, je sers au voyageur ;
Je renferme en mon sein deux notes de musique
Un instrument qui charme le chasseur ;
Des prisons le régistre allégorique ;
De la Fortune un attribut ;
Ce que craint le marin bien plus que Belzébuth ;
Et ce que le piétion parcourt d'un pas agile,
Dans la ville.

761. MOTS EN TRIANGLE.

XXXXXXXXX	1. Ecrivain du dix-huitme siècle.
XXXXXXXX	2. Contraire de donner.
XXXXXXX	3. Ce qui fait la lumière.
XXXXXX	4. Grenier de la France.
XXXXX	5. Port espagnol.
XXXX	6. Fin du tricolore.
XXX	7. Au fond de la coupe.
XX	8. Métal.
X	9. Voyelle.

☛ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *24 courant.*

Publications officielles

Mises au concours

La place d'*ingénieur du VI arrondissement*, dont les fonctions vont expier, est mise au concours.

S'inscrire avant le 20 septembre courant à la *Chancellerie d'Etat.*

Convocations d'assemblées.

Bure. — Asssemblée communale le 15 à 2 h. pour passer les comptes de l'exercice 1901, etc.

Lajoux. — Assemblée communale le 14 à 8 h. du soir pour décider un emprunt devant couvrir les actions du Régional Glovelier-Saignelégier et nommer une commission.

Montsevelier. — Assemblée communale le 22 à 2 1/2 h. pour fixer le taux de l'impôt des corvées pour 1901/1902 et désigner les chemins à réparer pendant le dit exercice.

Cote de l'argent

du 11 Septembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.